Image not found or type unknown

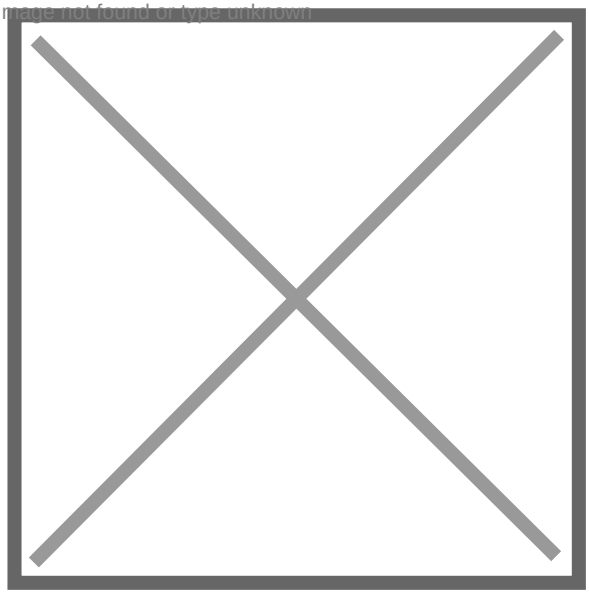

Info pour mon mari sans papier

Par **benanis**, le **15/04/2008** à **18:21**

bonjour a tous, mon probleme semble celui de plein de gens en france.

JE SUIS FRAN9AISE, je me suis marrié a un homme tunisien mais sans papier.

NOUS SOMMES partis ensemble a la prefecture, et apparement on nous parle de prouvez 6 mois de vie commune , ou d alller chercher en tunisie un VISA D famille. on nous a rien fait remplir , la dame peut acceuillante nous a gentillement montré la porte de sorti. BREF J AIMERAIS savoir comment on peut prouvé 6 mois de vie commune, sachant que nous etions tout les deux hebergés chez mes parents , et que je ne m amusez pas a crié partout que mon copain etait sans papier, donc a pas reelement de justificatif, si ce n est facture de medecin, ordonance, ou l acte de mariage ou l est marqué qu on avait une adresse commune.

MAINTENANT avec mon mari nous avons notre propre appartement dans paris, mais le probleme c est que perso j ai pas envie de voir mon mari me quittez pour allez chercher un VISA, sachant que sa peut prendre des mois avant qu il ne me revienne.

JE ne sais pas quoi faire, n y a t il pas moyen de contourné tout sa, et de faire autrement sans voir mon mari me quittez, ou dois ablsolument attendre encore 6 mois avant de lancer le dossier de demande .

D AILLEUR PUIS JE COMME MEME FAIRE une demande malgré l absence du visa d????

SVP AIDEZ MOI? je suis tres amoureuse de mon mari , d ailleur je l aime beaucoup trop pour m en separé. CHAQUE REPONSE EST LA BIEN VENUE

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés